



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 2
Membres votants : 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2024

Le treize mai deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 7 mai 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Lucie HARREAU), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé ALOTTO), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Benoît ROSSIGNOL

DEL2024_037 : Social - Rapport d'activité 2023 du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de développement social dans la commune en lien avec les institutions publiques et privées. Pour rappel, le CCAS est un établissement public administratif communal administré par un Conseil d'Administration qui est composé de 9 membres (Monsieur le Maire, président, 4 élus et 4 membres nommés).

Le rapport d'activités de l'année 2023 a été élaboré : en 2023, le budget du CCAS s'est élevé à 7 777,83 € (réalisés) pour la section de fonctionnement (0 € pour la section d'investissement).

Le CCAS a développé les actions de prévention et d'animation suivantes :

- Aides financières individuelles (confidentialité des réunions du Conseil d'Administration du CCAS) ;
- Actions collectives en faveur des seniors (repas et goûters des anciens, ballotins de chocolat de Noël, participation au coût de la gymnastique adaptée, etc.) ;
- Actions en faveur du logement ;
- Participation aux instances (entre autres, au CA et au bureau de l'UDCCAS38, *Union départementale des associations familiales*, Coup de Pouce à Jarrie, actions intercommunales comme Soli'fête).

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, le Conseil municipal de **prend acte** du rapport d'activité du CCAS 2023.

Florent CHOLAT
Maire



Benoît ROSSIGNOL
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 21 MAI 2024
Publié le : 21 MAI 2024